



Accueil

Articles Récents

États-Unis

Canada

Amérique latine &amp; Caraïbe

Europe

Afrique subsaharienne

Russie et CEI

Moyen Orient

Océanie

Asie

Guerre USA OTAN

Histoire, société et culture

Crise économique mondiale

Crimes contre l'humanité

Environnement

Pétrole, Gaz de schiste,

Transnational

Pauvreté et inégalités

Militarisation

11 sept. Guerre au

Droits humains et

Loi et politique

Biotechnologie et OGM

Droits des femmes

Désinformation médiatique

Politique et religion

Nations Unies

Science et médecine

Services de renseignements

Recherche

Archives

Index des Auteurs

RSS | Ce qu'est le RSS

Visitez notre site  
web

GlobalResearchTV



## Opération espionnage : Forces spéciales australiennes en Afrique

par Mondialisation.ca



Mondialisation.ca, Le 14 mars 2012

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

Share



Un [article récent](#) du quotidien australien *The Age* révèle que l'armée et les services de renseignement australiens sont de plus en plus liés, et qu'un escadron secret est employé à travers l'Afrique pour des activités d'espionnage au profit des États-Unis. « Les renseignements recueillis par les forces spéciales australiennes dans des pays comme le Kenya sont transférés dans des bases de données qu'utilisent les États-Unis et leurs alliés en Afrique. (Rafael Epstein et Dylan Welch, [Secret SAS Squadron sent to spy in Africa](#), *The Age*, 13 mars 2012.)

Bien que l'existence du 4 Squadron du SAS (Forces spéciales) n'ait jamais été officiellement admise, elle est confirmée. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Kevin Rudd, a demandé son déploiement en Libye l'an dernier, une requête à laquelle se sont opposés des représentants de la Défense, selon *The Age*. L'article ajoute qu'il a été « confirmé que les troupes de l'escadron ont mené des douzaines d'opérations secrètes durant la dernière année dans des pays africains, dont le Zimbabwe, le Nigeria et le Kenya ».

Fait intéressant, *The Age* rapporte que le quatrième escadron a été créé au moment où les agents du renseignement australien ont reçu la permission de « porter des armes pour l'autodéfense et de participer à des opérations violentes, à condition de ne pas avoir eux-mêmes recours à la force ». Les soldats « devaient agir à titre de gardes du corps élités et d'éclaireurs pour les agents de l'ASIS [Services secrets de renseignement australiens] ». *The Age* note que la création de l'escadron « reflète le modèle étasunien, où l'armée et le renseignement ont des liens plus étroits ».

Ce type d'[armée clandestine](#) est en fait ce qu'envisagent les États-Unis afin de réduire, dit-on, le coût des opérations militaires dans le monde entier.

En plus d'autres opérations dans les pays africains, le 4<sup>e</sup> escadron « a évalué les contrôles frontaliers africains [et] exploré les sites d'atterrissage pour d'éventuelles interventions militaires ». Les soldats travaillent en civil et « en dehors des cadres légaux international et australien ».

Le manque de protection légale des soldats soulève des inquiétudes abordées dans l'article. L'aspect illégal de ce genre d'opération en vertu du droit international ne l'est pas. Pourtant, cela constitue une violation de la souveraineté territoriale des États.

Les Étasuniens utilisent le terme « combattant ennemi » pour décrire les membres d'Al-Qaïda et d'autres terroristes présumés et ils ont refusé l'application des Conventions de Genève. Selon leurs explications, la loi de la guerre requiert des combattants légaux le port de l'uniforme ou d'un signe distinctif. On peut assumer que si des soldats clandestins, sans uniforme ni signe distinctif, étaient capturés en sol étranger, ils pourraient, l'instar des agents d'Al-Qaïda, être décrits comme des « combattants ennemis ».

*Julie Lévesque a collaboré à ce reportage.*

*Articles de Mondialisation.ca  
publiés par Mondialisation.ca*

## Bookmark and Share

---

---



---

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com)

[www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com)

© Droits d'auteurs Mondialisation.ca, Mondialisation.ca, 2012

L'adresse url de cet article est: [www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=29754](http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=29754)

---

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca  
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009